

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrièves.fr

2025/02 JP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 10 février, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 3 février 2025

Présents : Jérôme Fauconnier, Alain Roche, Didier Peybernes, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Alexandre Eyraud Griffet, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Uta Ihle, Robert Cuchet, Christophe Drure, Gilles Cleret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Patrick Martinello, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Sandrina Simoes, Thibaut Bécourt, Marc Giraud.

Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit, Jean-Luc Granier

Pouvoirs : Fabienne Croze à Christian Roux, Marc Rochas à Gilles Cléret, Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Gilles Barbe à Pierre Suzzarini. Véronique Méneghin-Caprio à Caroline Fiorucci, Yannick Faure à Jérôme Fauconnier, Claude Girard à Hélène Rossi.

Votants : 39 Pour : 38 Contre : 1 (Sandrina Simoes)

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Après avis favorable par le comité social territorial du 28 janvier 2025, il est proposé de modifier le tableau des effectifs comme indiqué dans le tableau en annexe.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs telle que définie dans le tableau en annexe,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 10 février 2025

Le Président
Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 17/2/25 et de sa publication le 17/2/25

Communauté de Communes du Trièves
COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL – 28 janvier 2025 – 9h15
Modification du tableau des effectifs

Suppressions de poste		Date d'effet / motif	Créations de poste	
N° de poste	Grade / quotité		N° de poste	Grade / quotité
		Au 01/03/2025 Poste de gestionnaire administratif au service Environnement suite à création d'un nouveau service	CCT – 2025 - 175	Rédacteur à temps complet
		Au 01/03/2025 Poste de chargé de mission auprès de la direction générale pour une durée de 18 mois	CCT – 2025 - 176	Rédacteur à temps complet
		Au 01/03/2025 Poste de chargé activités / entreprises pour une durée d'un an	CCT – 2025 - 177	Attaché à temps complet
CCT -2020-16	Ingénieur à temps complet Responsable du service eau potable	Au 01/03/2025 Poste de responsable technique (eau-déchets) au service Environnement suite à création d'un nouveau service	CCT – 2025 -16	Technicien à temps complet
CCT -2023 - 165	Attaché principal à temps complet	Au 01/03/2025 Poste de chargé de missions Transitions suite recrutement nouvel agent	CCT -2025 - 165	Attaché à temps complet
CCT – 2019 - 98	Adjoint technique à temps non complet à 21h15	Au 01/03/2025 Poste d'agent d'entretien modifié suite à mutualisation de service (Granjou et Clelles)	CCT – 2025 -98	Adjoint technique à temps non complet 10h33

Envoyé en préfecture le 17/02/2025

Reçu en préfecture le 17/02/2025

Publié le 17/02/2025



ID : 038-200030658-20250210-2025_02-DE